



VILLE DE GRACEFIELD
Au  de la Gatineau

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE LA VALEUR FONCIÈRE – 3^{ème} année

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée que :

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville de Gracefield pour 2025, 2026, et 2027, m'a été déposé physiquement le 15 septembre 2026.

Que pour l'exercice financier 2027 des rôles d'évaluation foncière 2025, 2026 et 2027 de la Ville de Gracefield, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau ;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement numéro 2020-343 de la M.R.C. de la Vallée-de-la-Gatineau et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

M.R.C. DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
7 RUE DE LA POLYVALENTE C.P. 307
GRACEFIELD (QC) J0X 1W0

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Gracefield ce 16 septembre 2026


Jacqueline Boucher
Trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Jacqueline Boucher, trésorière de la Ville de Gracefield, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 16 septembre 2026 entre 8h30 et 16h30 et en publiant sur le site Internet de la Ville de Gracefield et sur les médias sociaux.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 septembre 2026


Jacqueline Boucher
Trésorière